

Rentrée à risque avec le niveau 2

6-7 minutes

"La rentrée la plus normale possible". Dans le Journal du Dimanche, JM Blanquer annonce que la rentrée se fera en métropole au niveau 2, c'est à dire un niveau allégé par rapport à juin dernier. Le ministre revient en arrière sur l'éviction des élèves non vaccinés où la procédure reposera sur une déclaration des parents. Le cas des élèves de 6ème reste flou. Il promet de soutenir financièrement les collectivités locales qui équiperont de capteurs de Co2 les classes.

Un niveau allégé pour la rentrée



"L'évolution de la situation sanitaire nous conduit à retenir le niveau 2, celui qui permet d'avoir la rentrée la plus normal possible", explique JM BBlanquer dans le Journal du Dimanche. Selon ce niveau, tous les cours ont lieu en présentiel. Le port du masque est obligatoire en intérieur (sauf en maternelle) mais pas dans la cour de récréation. Le non brassage des élèves se fait seulement par niveau et les cantines continuent à fonctionner. On est donc à un niveau allégé du protocole sanitaire. Par exemple l'EPS peut être fait en intérieur, le ministère interdisant seulement les sports de contact.

Les vaccinations toujours pas organisées

Le ministre a confirmé l'ouverture de centres de vaccination pour les élèves dans les établissements ou proches d'eux. "Cette organisation sera opérationnelle dès la rentrée", dit-il. Mais il apparait qu'à une semaine de celle-ci les académies sont encore à travailler sur leur mise en place. L'organisation concrète des campagnes de vaccination n'est toujours pas fixée.

Un pas en arrière sur l'éviction des non vaccinés

JM Blanquer a détaillé la procédure pour les cas de contamination.

Dans le premier degré, la classe sera fermée dès le premier cas. Dans le second degré il avait annoncé "l'éviction" des élèves non vaccinés. En fait il fait un pas en arrière. "L'établissement détermine les contacts à risque; les parents sont informés... Mais cette période d'isolement ne s'appliquera pas aux élèves vaccinés ou immunisés". C'est sur la base d'une attestation des parents sur la vaccination de leur enfant que celui-ci sera autorisé à aller en classe. Il n'y aura aucun contrôle par l'établissement de la situation vaccinale de l'élève. "Les parents sont libres de ne pas dire si leur enfant est vacciné ou non, mais cela relève de leur responsabilité individuelle", déclare JM Blanquer.

Un pas en arrière sur la fermeture des 6èmes

Autre pas en arrière : "cette procédure vaut pour l'ensemble des collégiens, y compris les élèves de 6ème". Le ministère avait déclaré à la presse en juillet qu'en 6ème, où les élèves ont moins de 12 ans et ne peuvent pas être vaccinés, il appliquerait la même règle que dans le premier degré. Il n'en sera rien.

Un pas en avant pour les capteurs de Co2

JM Blanquer fait par contre un pas en avant vers les capteurs de Co2. "Je veux les généraliser " dit-il. Il confirme qu'il y a une aide financière pour les collectivités locales qui veulent équiper leur école ou établissement. Le JDD s'est bien gardé de demander quel budget est prévu pour cette aide et ce qui a été fait durant les vacances. Les enseignants vont retrouver dans la très grande majorité des cas leur salle de classe sans qu'aucune adaptation n'ait été faite. En tous cas, ils peuvent s'appuyer sur cette annonce pour demander l'équipement de leur salle de cours. Les capteurs de Co2 permettent de mesurer le niveau de circulation potentielle du virus et donc d'améliorer l'aération de la classe.

Un niveau de contamination élevé à la rentrée

Le niveau 2 est-il adapté à la situation actuelle ? En mettant de côté les niveaux extrêmement élevés des Antilles (taux d'incidence supérieur à 2000 en Guadeloupe, supérieur à 1000 en Martinique, supérieur à 400 en Guyane), l'épidémie flambe aussi en métropole. Le taux d'incidence moyen le 21 août est de 229. Il est de 128 pour les écoliers et de 316 pour les collégiens et lycéens. Ce sont des taux déjà élevés. Il y a de grosses disparités selon les départements avec des taux moyens supérieurs à 150 en Ile de France et dans un croissant allant des Pays de la Loire à l'Alsace. On est au dessus de 250 sur la frontière sud du pays, des Pyrénées atlantiques au Var, avec des remontées vers le Nord. Le lyonnais est à 285.

La France va donc devoir faire face au même risque que ses

voisins : la réouverture des écoles. Elle le fait avec un protocole allégé par rapport à la période où le variant delta ne s'était pas imposé. Aujourd'hui près de 90% des cas de covid (22 000 par jour) relèvent de ce variant. Il est beaucoup plus contagieux que le variant alpha et touche à égalité les enfants comme les adultes.

Il est vrai que la très grande majorité des enseignants (le ministère parle de 90%) et plus de la moitié des collégiens et lycéens sont vaccinés (avec au moins une dose). C'est un fait qui devrait limiter les cas les plus graves.

Le risque de la contamination des familles

Mais la vaccination ne supprime pas le risque d'attraper la maladie et de la diffuser. En gardant les classes pleines, les cantines ouvertes, les cours de récréation sans masque, les risques de contamination sont nettement plus élevés qu'avec le variant alpha. Si les retombées médicales sont rarement graves pour les enfants, ils peuvent transmettre le virus à leurs camarades et à leurs familles.

La réouverture des écoles avec un protocole allégé est donc un risque national et pas seulement celui du système éducatif. Jean-Michel Blanquer s'en tient à des formules rassurantes. "Il est faux de dire que le milieu scolaire serait plus propice qu'un autre à la diffusion du virus", dit-il dans le JDD. On notera qu'il ne dit plus qu'il n'est pas un lieu de contamination. [L'expérience anglaise de juillet](#) a montré qu'avec le variant delta la contamination des jeunes a surtout lieu à l'école. On verra prochainement ce qu'il en sera en France.

François Jarraud

[Dans le JDD](#)

[Un protocole allégé pour la rentrée](#)